

" ont presque tout ce qu'il leur faut là; il ne leur manque qu'un lit. On a des échevins professionnels, aussi."

Q. " Je veux prouver que le patronage est introduit, (p.39), même dans la perception des taxes?"

R. " Il est introduit dans tous les départements, même dans les départements; il y a toutes sortes de moyens pour faire du patronage; il se fait du patronage partout, à l'Hôtel-de-Ville; il s'en fait d'une manière inévitable, surtout les échevins professionnels, qui veulent se faire réélire à la prochaine élection, il leur faut une popularité, surtout dans certains quartiers..."

Q. " Dans le service du nettoyage des rues, (p. 40), c'est un peu l'hôpital municipal?"

R. " C'est un peu l'hôpital; c'est pour cela que ça marche comme cela: je ne l'ai pas combattu, parce que c'est de l'humanité, de la charité."

En parlant de la commission des finances, (p. 54), monsieur le maire dit: " l'administration de cette année est la pire que j'ai vue depuis que je suis là."

Echevin L.-A. Lapointe, président de la commission des finances, (Vol. 53, p. 87).

R. " Il est impossible de faire de la réforme, (p. 91)".

Q. " Mais pourquoi?"

R. " D'abord, parce que l'administration de la Cité de Montréal est basée sur une charte et que cette charte donne des prérogatives à tous les échevins et à toutes les commissions, et c'est à qui en aurait le plus. C'est à-dire, que vous avez dix gouvernements dans votre gouvernement municipal. Et si vous touchez aux attributions d'une commission, si vous dites à une commission: " vous ne devriez pas faire ceci ou cela", immédiatement on se venge sur la commission des finances, qui doit parler dans les questions de dépenses d'argent. Cependant, si jamais il y a eu, dans l'esprit de la charte, qu'un contrôle soit exercé, c'est bien par la commission des finances. Mais vous voyez où l'on est rendu: quand on touche un peu aux attributions des commissions, qu'on ne leur accorde pas ce qu'elles demandent, immédiatement on est exposé à être expulsé de la commission des finances."

Q. " Si les membres d'une commission ne sont pas satisfaits des finances, ils s'arrangent pour s'y créer une majorité?"

R. " Oui, et ça ne prend pas grand temps."

Q. " Maintenant, pour abréger autant que possible, (p. 92), souvent c'est la représentation par quartiers qui est la cause de tout le trouble."

R. " Il n'y a pas de doute..."

Q. " Si nous nous débarrassions des élections par quartiers, nous nous débarrasserions de cette plaie?"

R. " Il n'y a pas de doute."